



Habitants
6 797 105

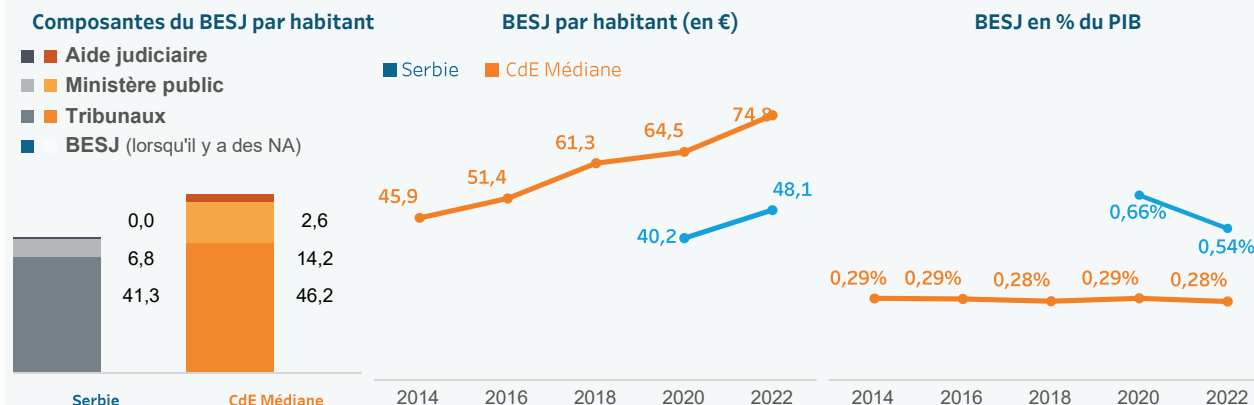


PIB par habitant
8 876 €
CdE Médiane 27 406 €



Salaire moyen brut annuel
10 504 €
CdE Médiane 22 878 €

Budget exécuté du système judiciaire (BESJ)



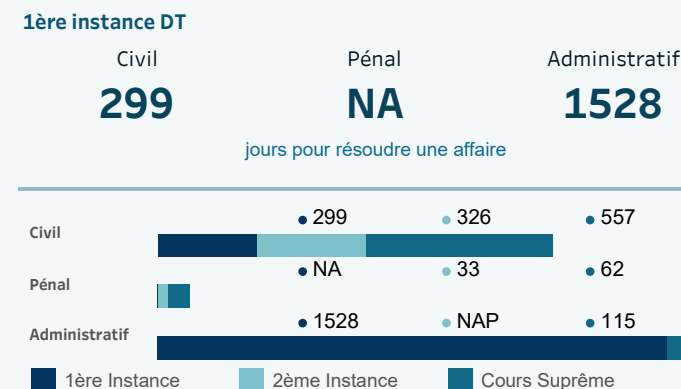
Budget : En 2022, le budget du système judiciaire exécuté en Serbie est de 326 915 365 €, soit 48,1 € par habitant, en-dessous de la médiane du CdE. En revanche, il s'agit de l'un des budgets les plus importants en Europe par rapport à sa part de PIB (0,54%). Plus de 80 % du budget du système judiciaire est spécifiquement alloué aux tribunaux. Le budget des tribunaux s'élève à 41,3 € par habitant en 2022, contre 36,2 € en 2020. Des montants importants de dépenses d'aide judiciaire sont incorporés dans le budget des tribunaux.

Nombre de tribunaux: La Serbie a une organisation judiciaire spécifique. Le système comprend des tribunaux de 1ère instance, des tribunaux supérieurs (1ère et 2ème instance), des cours d'appel (2ème instance) et la Cour suprême de cassation, ainsi que des tribunaux spécialisés. Suite à une réforme de la carte judiciaire (2014), le nombre de tribunaux a augmenté, contrairement à la tendance européenne. En 2022, le nombre total de tribunaux est de 152.

MARD (modes alternatifs de règlement des différends): D'une manière générale, les MARD, et la médiation en particulier, ne sont pas très développés dans la région des Balkans occidentaux. Cependant, le nombre de médiateurs en Serbie est déjà très élevé, avec 24,7 médiateurs pour 100 000 habitants, soit plus du double de la médiane du CdE, et il est en hausse par rapport au cycle précédent.

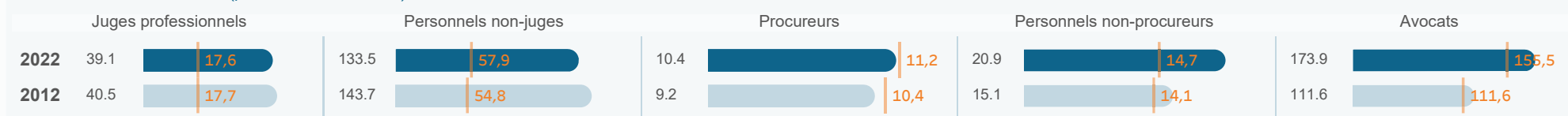
Professionnels: Les pays d'Europe de l'Est ont traditionnellement un nombre très élevé de professionnels par habitant. La Serbie confirme cette tendance, ayant plus du double de juges (39 pour 100 000 habitants) et de personnel non-juge (133 pour 100 000 habitants) que les médianes respectives du CdE.

Efficacité - Disposition Time (jours)

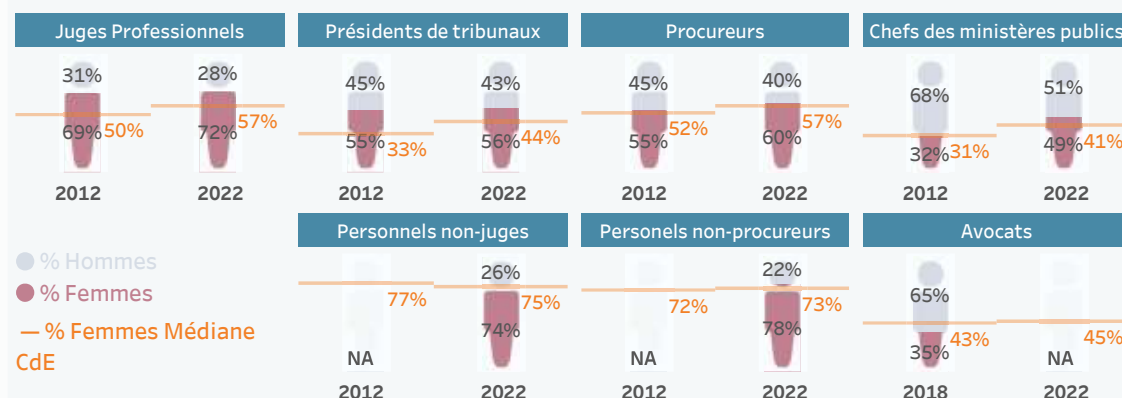


Efficacité : Depuis 2018, le DT dans les affaires civiles et commerciales de 1ère instance a augmenté, atteignant son maximum en 2020. Selon les autorités, ce phénomène est causé par le nombre élevé d'affaires nouvelles, notamment liées aux coûts des prêts bancaires. En 2021, la Cour suprême de cassation a apporté des précisions sur l'interprétation des questions juridiques fondamentales dans ces affaires, orientant les tribunaux de 1ère instance sur la manière de procéder. Depuis lors, ce groupe d'affaires a progressivement diminué. En conséquence, les tribunaux de 1ère instance traitant des affaires civiles et commerciales contentieuses ont réussi à augmenter leur CR à 178% et à réduire leur DT à 299 jours. En revanche, le DT des affaires administratives de 1ère instance a atteint 1 528 jours en 2022. Cela est dû à une augmentation du nombre d'affaires nouvelles alors que les affaires terminées sont restées stables.

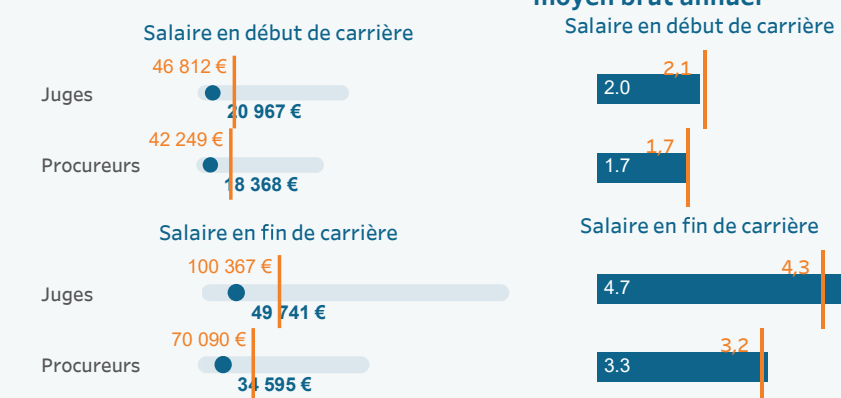
Ressources humaines (pour 100 000 habitants)



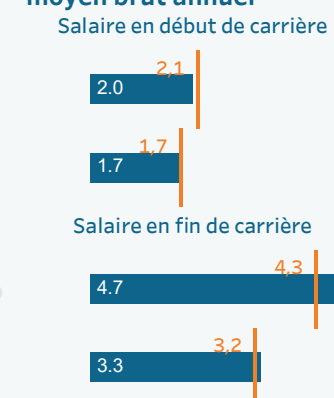
Égalité de genre



Salaires bruts absolus

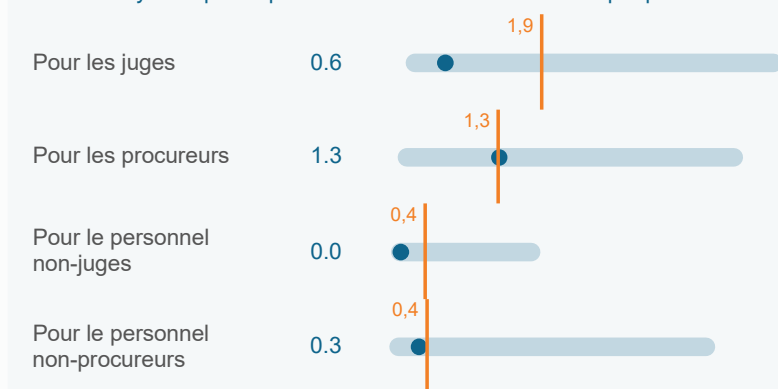


Ratio avec le salaire moyen brut annuel

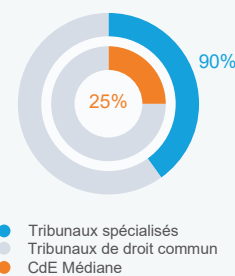


Formation des professionnels de la justice

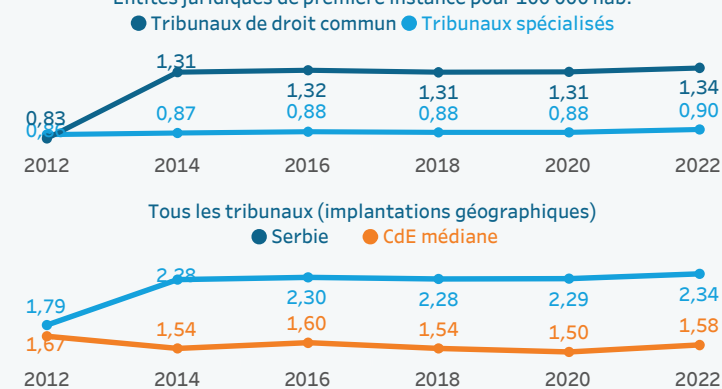
Nombre moyen de participations à des formations en direct par professionnel*



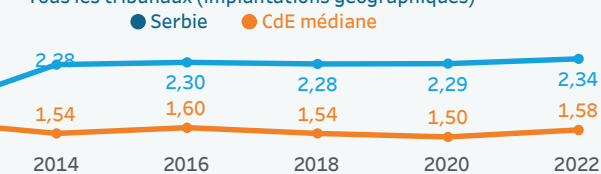
Répartition (%) des tribunaux spécialisés et de droit commun de 1ère instance



Entités juridiques de première instance pour 100 000 hab.



Tous les tribunaux (implantations géographiques)



*Cet indicateur est calculé comme suit : le nombre de participants aux formations en direct est divisé par le nombre de professionnels de cette catégorie. Par exemple, si la médiane du CdE pour les juges est de 3,9, cela signifie que chaque juge en Europe a participé à 3,9 formations en direct (valeur médiane). En effet, cette analyse permet de mieux comprendre le nombre de formations par professionnel dans l'hypothèse où tous ont été formés.

Indicateurs d'efficacité CEPEJ

Taux de variation du stock d'affaires pendantes (Clearance Rate (CR)) = (Affaires terminées / Affaires nouvelles) *100

CR > 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires supérieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire diminue
CR < 100%, le tribunal / le système judiciaire est en mesure de résoudre un nombre d'affaires inférieur au nombre d'affaires dont il a été saisi => l'arriéré judiciaire augmente

Durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (Disposition Time (DT)) = (Affaires pendantes / Affaires terminées) *365

La durée d'écoulement du stock d'affaires pendantes (DT) est le temps théorique nécessaire pour qu'une affaire pendante soit résolue, compte tenu du rythme de travail actuel des tribunaux.

■ Serbie

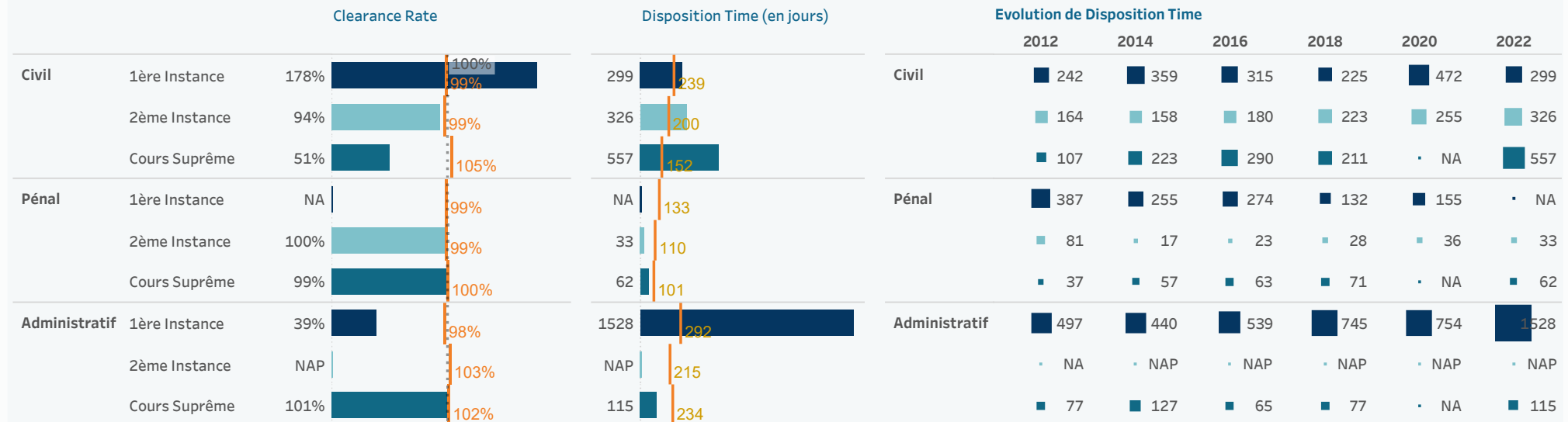
■ CdE Médiane

Instance

■ 1ère Instance

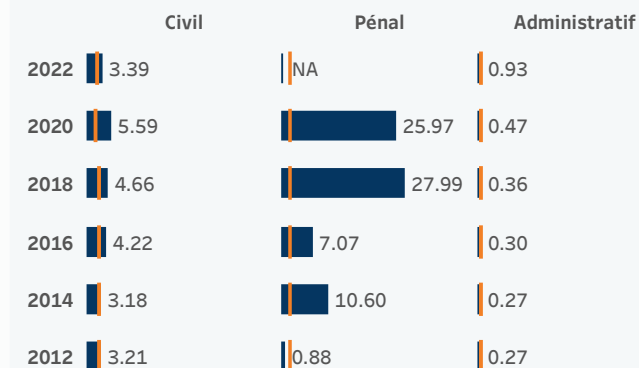
■ 2ème Instance

■ Cours Suprême

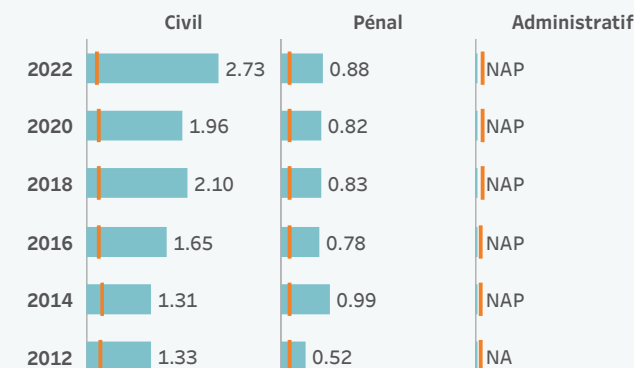


Affaires nouvelles

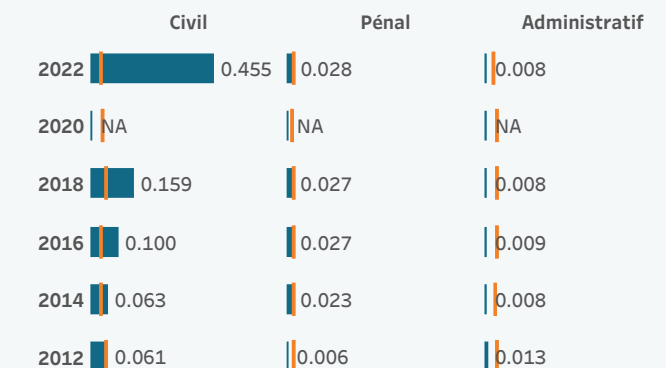
Nombre total d'affaires de 1ère instance pour 100 habitants



Nombre total d'affaires de 2ème instance pour 100 habitants

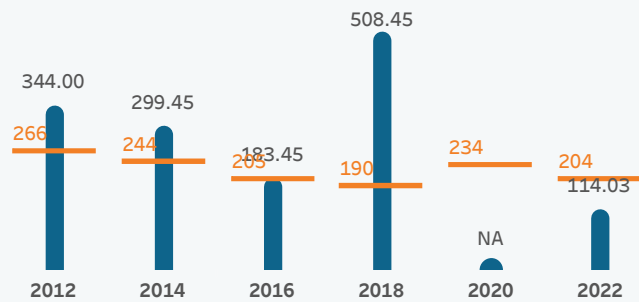


Nombre total d'affaires de Cours Suprêmes pour 100 habitants



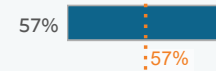
Ministère public

Nombre total d'affaires reçues (1ère instance) par procureur



Répartition des affaires traitées en %

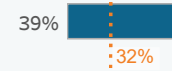
Classées pendant l'année de référence



Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur



Affaires portées devant les tribunaux



Répartition des affaires classées en %

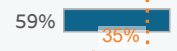
■ Serbie

■ CdE Médiane

Classées parce que l'auteur n'a pas pu être identifié



Classées pour absence de constat d'infraction ou situation juridique particulière



Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité



Classement pour d'autres raisons

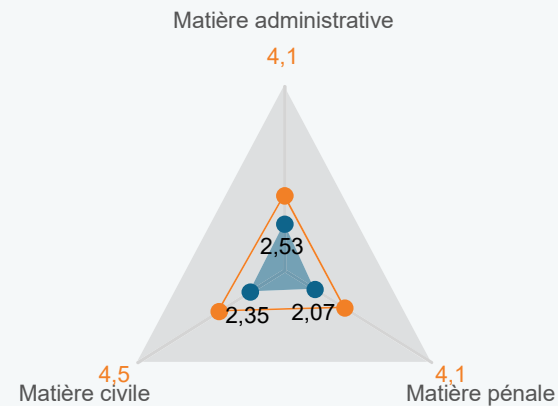


Note : Il existe différentes méthodologies pour calculer le nombre d'affaires dans les statistiques des ministères publics : par événement ou par auteur. La CEPEJ collecte des données par affaire (événement), mais certains pays les présentent par auteur.

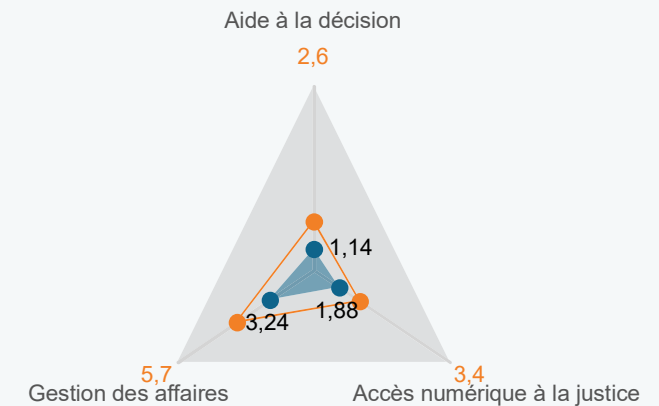
Indice de déploiement et d'utilisation des TIC
(de 0 à 10)Taux de déploiement total : **2,32**Taux d'utilisation total : **1,63**

(experimental)

Taux de déploiement par domaine (0 à 10)



Taux de déploiement par catégorie (0 à 10)



Sites internet relatifs au système judiciaire

Textes juridiques

[NA](#)

Jurisprudence des juridictions supérieures

[NA](#)

Informations sur le système judiciaire

[NA](#)